



Alliance canadienne d'énergie renouvelable

Pour une transition vers l'énergie renouvelable

Coopération internationale: Pour un avenir énergétique durable

Le déploiement des énergies renouvelables est maintenant nécessaire à l'échelle mondiale, tant pour des motifs d'équité que d'environnement. Ce déploiement nous permettra de nous éloigner d'une économie encore trop axée sur les combustibles fossiles; il permettra, également, d'alimenter en énergie des collectivités qui, jusqu'ici, ne l'étaient pas.

Plus de 1,6 milliard de personnes vivent sans électricité et près de 2,4 milliards d'autres n'ont pas accès à des services énergétiques modernes qui leur permettrait de cuisiner ou de se chauffer adéquatement. Des millions d'autres individus ont accès à des réseaux électriques désuets, inefficaces et ils sont victimes de pannes récurrentes. Les personnes âgées, les femmes et les enfants seraient les principaux bénéficiaires d'un accès accru aux énergies renouvelables: non seulement cela leur permettrait-il d'alléger leur fardeau quotidien, notamment en ce qui a trait à la collecte du bois de chauffage et au transport de l'eau, mais l'accès à de telles énergies contribuerait également à réduire les risques de maladies respiratoires issues d'une exposition chronique à la fumée et aux gaz de combustion, lors de la cuisson des aliments. Par ailleurs, en 2005, 58 % de l'énergie mondiale était consommée par les 20 % d'individus les plus riches de la population mondiale, alors que les 20 % les plus pauvres, vivant principalement en Afrique sub-saharienne et en Asie, ne consommaient que 4 % de l'énergie mondiale.

L'accès à un minimum d'énergie, provenant de sources propres, est essentiel au développement durable et à l'éradication de la pauvreté; l'accès à une telle énergie peut contribuer à faire des gains importants dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'équité. Toutefois, il faut garder à l'esprit que si les pays en développement ont besoin d'accéder à davantage d'énergie, l'ensemble de la population mondiale, de son côté, doit s'orienter vers des énergies moins polluantes. L'accès à des sources d'énergie est crucial pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ainsi, la Commission des Nations Unies pour le développement durable considère que l'accès aux énergies renouvelables est essentiel à l'atteinte de l'objectif visant à réduire de moitié la pauvreté, d'ici 2015. Dans cette optique, des efforts de coopération internationale sont essentiels afin d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et de réduire les inégalités en matière d'accès à l'énergie.

Les changements climatiques et la crainte du pic pétrolier contribuent également à accroître l'intérêt international envers les questions énergétiques. Les combustibles fossiles, les grands barrages hydroélectriques ainsi que l'énergie nucléaire font actuellement l'objet de nombreux conflits et pourraient être parmi les principales causes de guerres à venir. En revanche, peu de conflits sont associés aux énergies renouvelables et à leur utilisation. La coopération internationale, bien que croissante, exige davantage de volonté politique, afin d'assurer une transition efficace entre une économie encore trop axée sur les combustibles fossiles et les énergies renouvelables.

À l'échelle internationale, le Canada manque de leadership; davantage d'efforts sont nécessaires pour promouvoir une coopération internationale active qui entraînerait l'instauration de politiques de soutien au développement d'énergies renouvelables. Le Canada jouit de plusieurs atouts: il est membre du G8 (dont l'intérêt envers les questions énergétiques est de plus en plus marqué), il participe aux multiples conférences internationales (Bonn, Beijing, CDD), il s'est engagé à satisfaire aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et il est signataire du Sommet mondial sur le développement durable, de la Déclaration de Bonn et du Protocole de Kyoto; il a donc la chance de changer la donne et de jouer un rôle de leader sur l'arène internationale, notamment en respectant ses engagements en matière de développement durable, d'environnement et d'énergie.

Recommandations pour des politiques et une aide financière fédérales

Programmes d'Aide publique au développement (APD)

Afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'offrir un accès équitable à l'énergie, le gouvernement fédéral devrait:

► 2006

- Reconnaître le rôle de premier plan que peuvent jouer l'efficacité énergétique (ÉÉ) et les énergies renouvelables (ÉR) pour réduire la pauvreté, en particulier dans les pays en développement; intégrer les projets d'ÉÉ et d'ÉR dans le portefeuille de l'APD. Dans le cadre des opérations de l'ACDI, les projets impliquant l'utilisation de combustibles fossiles devraient graduellement être remplacés, et l'aide financière uniquement accordée aux projets d'ÉÉ et d'ÉR. L'ACDI devrait aussi souligner l'importance des énergies renouvelables et leur donner priorité au sein de ses programmes d'APD, aussi bien bilatéraux que multilatéraux; en outre, l'ACDI devrait offrir une aide financière aux projets d'ÉÉ ou d'ÉR.
- S'assurer que les programmes d'APD soutiennent, de façon prioritaire, les projets liés aux énergies renouvelables qui respectent les objectifs nationaux et qui visent l'amélioration de la sécurité énergétique, la réduction de la pauvreté et l'optimisation des retombées positives à l'échelle locale; rendre les programmes d'APD accessibles aux petites collectivités rurales, généralement plus pauvres, et aux femmes.
- Soutenir les mesures suivantes:
 - la recherche et le développement en matière d'ÉR;
 - les programmes visant le renforcement des capacités (ex. programmes de formation technique, soutien aux petites entreprises, transferts technologiques, consultations communautaires);
 - le microfinancement qui soutient les initiatives locales dans le secteur des énergies renouvelables, le réseautage, les associations d'énergies renouvelables et les partenariats.
- Améliorer les politiques ayant trait au Mécanisme pour un développement propre (MDP), en renforçant les critères de développement durable et en encourageant l'utilisation des technologies liées aux énergies renouvelables, en particulier pour la réalisation de petits projets décentralisés; encourager ce type de projets en renforçant la capacité des populations et en ciblant, plus particulièrement, les collectivités rurales et les femmes.
- Soutenir financièrement les initiatives « Sud-Sud », dont les retombées peuvent s'avérer très positives, grâce aux transferts technologiques et au renforcement des capacités locales et nationales.

Égalité des chances pour l'industrie des énergies renouvelables

Afin d'optimiser la mise en marché des énergies renouvelables, le gouvernement fédéral devrait:

- Contribuer à la mise en oeuvre d'un accord international qui obligerait les gouvernements signataires à atteindre des objectifs nationaux en matière d'énergies renouvelables. Établir une méthode de suivi international qui permette l'arrimage des calculs entre les pays signataires, de façon à pouvoir comparer et évaluer globalement l'atteinte des objectifs fixés, concernant le développement des énergies renouvelables.

- Soutenir la mise en œuvre d'accords, de politiques et de programmes internationaux qui élimineraient graduellement les prêts et les subventions destinés aux énergies non renouvelables, tout en planifiant une transition qui minimiserait les impacts négatifs pour les pays en développement, dont l'économie dépend toujours des énergies non renouvelables. Ceci comprend la mise en œuvre des alinéas 19 (p) et (q) du Plan d'application de Johannesburg.
- Se servir d'Exportation et développement Canada (EDC) pour encourager activement la croissance canadienne du secteur des énergies renouvelables; des objectifs devraient également être établis afin d'augmenter la part des projets d'ÉR et d'ÉÉ dans le portefeuille d'EDC. Parallèlement, EDC devrait graduellement éliminer, d'ici 2008, ses appuis à tous les projets dont les sources d'énergies ne sont pas durables, telles les combustibles fossiles, l'énergie nucléaire et les grandes centrales hydroélectriques. EDC devrait également encourager les institutions financières internationales (IFI) à en faire autant.

Politiques nationales en soutien à la coopération internationale

Afin de revigorer son leadership international, le Canada doit renforcer son portefeuille en matière d'énergies renouvelables et élaborer une stratégie nationale visant un meilleur déploiement de cette filière, à l'échelle du pays. En ce sens, le gouvernement fédéral devrait:

- Appliquer les Recommandations de Bonn visant à intégrer les énergies renouvelables dans de multiples secteurs, notamment ceux de l'agriculture, de la foresterie, du transport, du développement économique, de la réduction de la pauvreté, de l'éducation, du développement immobilier et de la gestion des territoires urbains et ruraux, et ce, à l'échelle nationale, comme à l'échelle internationale. Le Canada doit également satisfaire, ou surpasser, les engagements auxquels il a souscrit dans le Plan d'action de Bonn.
- Encourager une meilleure communication et une plus grande collaboration entre les différents ministères et organismes gouvernementaux, en particulier entre l'ACDI, Environnement Canada, MAECI, Ressources naturelles Canada et Industrie Canada. Un rapprochement entre ces organismes permettrait de mieux négocier et de mieux mettre en œuvre les accords internationaux, les politiques et les programmes visant, d'une part, la réduction des subsides destinés aux énergies non renouvelables et, d'autre part, l'augmentation de ceux destinés aux énergies renouvelables. La mise sur pied d'un secrétariat national pour les énergies renouvelables faciliterait l'atteinte de ces objectifs et permettrait de déployer davantage d'efforts sur l'arène internationale.

Participer davantage aux dialogues internationaux et aux programmes de coopération

Les Nations Unies, le G8, les institutions financières internationales et d'autres organismes internationaux ont été chargés de soutenir et de coordonner le développement et la mise en œuvre des ÉR et de l'ÉÉ. À ce titre, le gouvernement fédéral devrait:

- Se préparer adéquatement en vue de la 15e Commission du développement durable, en s'assurant d'impliquer la société civile, le secteur privé et les gouvernements lors des consultations préliminaires portant sur les questions d'énergie; le gouvernement fédéral devra aussi rendre compte des résultats atteints par rapport aux objectifs fixés en fonction du Plan d'action de Bonn. Le Canada doit également veiller à ce qu'il y ait une représentation adéquate lors de ces rencontres, en s'assurant de la présence des ministères et des organismes gouvernementaux pertinents.
- Soutenir le réseautage local, national et international des groupes concernés par les énergies renouvelables, les OMD et les changements climatiques; soutenir également la mise en place d'une association internationale, telle l'Association internationale pour les énergies renouvelables (AIÉR), qui agirait à titre d'organisme de suivi, en regard des objectifs fixés et atteints, à l'échelle internationale.
- Initier un processus consultatif dans le but d'établir une série de critères en matière de développement durable, relatifs aux bioénergies, et conclure un accord international à cet égard.
- Réaffirmer l'intention du Canada de respecter ses engagements envers le Protocole de Kyoto et confirmer son intention de participer à l'élaboration d'un accord international pour la période post-2012.
- Participer à l'élaboration de normes et de systèmes d'étiquetage internationaux en matière d'efficacité énergétique..
- Encourager et soutenir les programmes et les structures financières, à l'échelle internationale, qui visent la réalisation de projets d'ÉR et d'ÉÉ, tels que le Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Banque Mondiale (Fonds pour le biocarbone et le Community Development Carbon Fund).
- Participer plus activement et soutenir financièrement les initiatives internationales, tels que le Global Village Energy Partnership (GVEP), le REEP et le RN21; créer un fonds canadien spécial dans le but d'aider les organismes multilatéraux, tels que le GVEP et le PNUD, à financer les projets d'énergies renouvelables, en particulier ceux réalisés à l'échelle communautaire.

Pour consulter une version plus détaillée de cette politique de base, ou pour de plus amples renseignements sur l'Alliance canadienne pour les énergies renouvelables (CanREA), prière de visiter le site Web (www.canrea.ca) ou de communiquer avec les personnes suivantes :

Nikki Skuce: One Sky
nikki@onesky.ca

Roger Peters: Institut Pembina
rogerp@pembina.org

Julie Green, Pollution Probe
jgreen@pollutionprobe.org

Jose Etcheverry: Fondation David Suzuki
jetcheverry@davidsuzuki.org

Melinda Zytaruk: Ontario Sustainable Energy Association
melinda@ontario-sea.org

Ce projet a été réalisé grâce à des fonds provenant de la Fondation Oak et du Centre de recherche pour le développement international.